



AVIS PUBLIC ALIÉNATION DE BIENS

La population est avisée que la Ville de Saint-Raymond, conformément aux dispositions de l'article 28.1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes*, a aliéné à titre onéreux les immeubles mentionnés ci-dessous d'une valeur supérieure à 10 000 \$ autrement que par enchères ou soumissions publiques.

Bien aliéné par la Ville	Acquéreur	Prix de la vente (Taxes non incluses)	Date de la publication et numéro
Un immeuble connu et désigné comme étant les lots 5 338 088 et 5 338 089 du cadastre du Québec. Ces immeubles sont situés dans le parc industriel numéro 1 (motel industriel).	Équipements YGE inc.	525 352 \$	12 mars 2015 Numéro 21 395 243
Un immeuble connu et désigné comme étant les lots 3 428 651 et 3 428 652 du cadastre du Québec. Ces immeubles sont situés dans le parc industriel numéro 2.	Gestion Mario Lirette inc.	53 690,41 \$	28 janvier 2015 Numéro 21 319 546

La greffière,

Chantal Plamondon